



Smarves

*La conquête de la Liberté
de la fin de l'Ancien Régime à la guerre 1914-18*

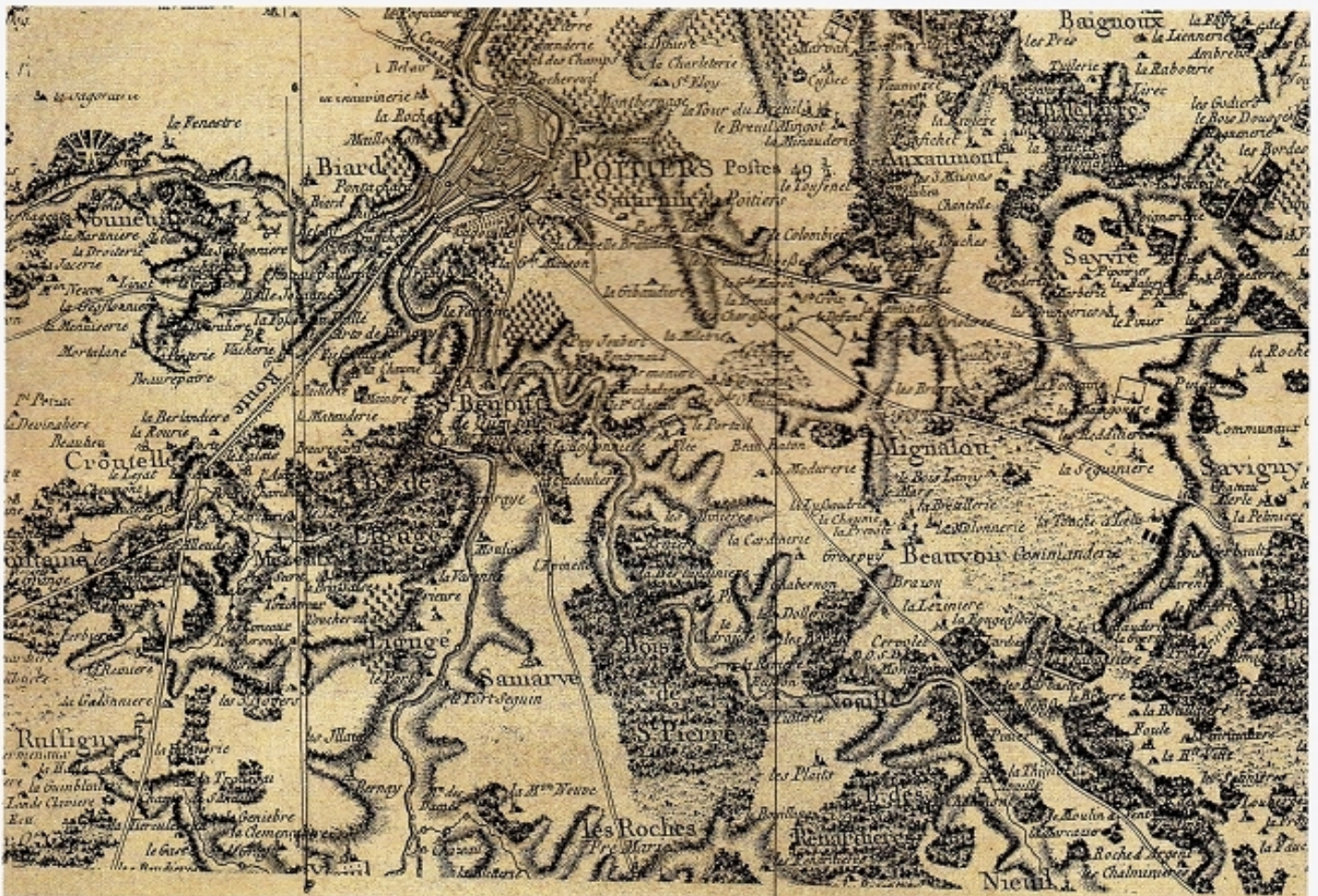


Introduction

L'histoire explique le présent dit -on. Cette étude voudrait y contribuer. Le cadre choisi est celui du centre bourg de Smarves et la période, celle qui a connu des changements décisifs : de la fin de l'Ancien Régime à la guerre de 1914 - 18. Les recherches se sont appuyées sur des documents d'archives, des travaux d'historiens, parfois confortés par des témoignages d'aînés de Smarves. Il nous a paru utile, pour commencer, de présenter quelques généralités sur l'Ancien Régime.

ANCIEN REGIME

Sur la carte de Cassini (milieu XVIIIème siècle), la paroisse de Smarves s'inscrit dans un quadrilatère limité à l'est par les Bois de Saint-Pierre, à l'ouest par le Clain, au sud par le ruisseau du Chézeau, au nord par les bois de Saint- Benoit.



Carte de Cassini

Son histoire est étroitement liée à celle des communautés religieuses de Poitiers dès le XIII^{ème} siècle et jusqu'à la Révolution. Dans un rayon de 15 à 20 km autour de Poitiers peu de seigneuries laïques. La plupart des terres dépendaient des seigneuries ecclésiastiques qui tiraient leur revenu essentiellement des impôts prélevés sur les fruits de la terre. C'était le cas de Smarves où coexistaient plusieurs seigneuries dont deux principales avec haute moyenne et basse justice: le Chapitre (les chanoines) de la cathédrale Saint Pierre de Poitiers et les Dames de la Trinité, par ailleurs tous deux seigneurs dans d'autres paroisses.

Beaucoup de lieux - dits de notre commune ont gardé la trace de l'emprise religieuse :

Les Bois de Saint-Pierre (l'orgue de la cathédrale a été payé avec une coupe de chênes des bois de Saint-Pierre appartenant au Chapitre)

- La chaintre (parcelle de bois) à Denis

- la chaintre à Corbin

- le bois de Chavigné,

tous les trois des chanoines

- Saint Porchaire : les champs près du cimetière entre les deux routes.

- Port Seguin, Seguin était un Jésuite qui touchait les revenus du passage du Clain

- le moulin des Dames (de la Trinité).

- le champ de la chapelle (de la chapelle de la Cadoue située entre le bourg et la zone artisanale). Cette chapelle dépendait de l'évêque de Poitiers qui nommait les chapelains.

- le carrefour de Montierneuf dans les bois de Saint-Pierre.



Bourg de SAMARVE (Plan cadastral de 1809)

Les Dames de la Trinité possédaient le moulin encore appelé le Moulin des Dames, où, sous peine d'amende, les habitants étaient tenus de faire moudre leur grain.

Le seigneur qui prélevait la dîme, les chanoines de Saint-Pierre avaient à leur charge l'entretien du chœur de l'église et du clocher si celui-ci se trouvait au-dessus du chœur, la nef et la toiture étant l'affaire des paroissiens ainsi que le cimetière.

Chanoines du Chapitre et Dames de la Trinité étaient souvent en procès et se préoccupaient peu de leur devoirs par rapport à l'église si bien qu'au début du XIX^{ème} siècle, l'édifice se trouvait en très mauvais état.

Le curé n'était pas mieux loti : sur les 1450 livres de dîmes prélevées sur la paroisse 75 seulement lui revenaient. Il pouvait cependant compter sur les revenus de la cure pour compléter sa rémunération jusqu'à 300 livres.

L'examen des archives ecclésiastiques révèle que cette rétribution était nettement insuffisante et que les prêtres cherchaient à arrondir leurs revenus. Certaines familles avaient pu doter leurs enfants se destinant à la prêtrise comme cela se faisait obligatoirement pour les filles entrant en religion.

Ainsi le curé de Smarves possédait en 1763 une métairie consistant en un corps de logis et une borderie situées entre la fontaine de Smarves et la ruelle de la Cadoue, plus 247 boissellées de terre (environ 15 ha). Cette métairie se trouvait à l'emplacement de l'actuelle mairie et de la place.

Ainsi avec l'église, le cimetière et la propriété du curé, le centre du bourg était terre d'église.

Telle que l'histoire l'a faite : l'église de Smarves



Baie romane

Les archives font mention de témoignages selon lesquels elle aurait été incendiée par les Huguenots au XVI^{ème} siècle.

Peu commune est la juxtaposition de 2 nefs : l'une romane, la plus ancienne vraisemblablement, l'autre gothique plus récente qui forme le chœur.

Le clocher primitif se trouvait au milieu de l'édifice actuel au bout de la nef romane. Il était donc, en principe, à la charge des habitants.

Après la Révolution, l'église passe à la charge des communes, frais de culte compris. A Smarves, la gestion est assurée par un conseil de fabrique présidé par le curé.



Baie gothique

L'église gardera encore longtemps une forte empreinte sur la vie publique ; le 31 octobre 1830, on donne lecture de la charte constitutionnelle devant le portail à l'issue de la messe.

Les réparations vont se succéder, à la charge de la commune :

1844 : 200 F pour le clocher et la couverture (alors en tuiles)

1846 : exécution d'une voûte en briques sur 3 années.

1865 : consolidation du clocher avec les artisans de Smarves, malgré cette intervention, le clocher doit être démoli en 1869. On prend alors la décision d'en bâtir un sur le point le plus élevé pour qu'il se voie de loin.

Entre temps, la voûte en briques très lourde a poussé les murs et s'est en partie effondrée. En 1876, le curé prend l'initiative de faire tomber le reste des briques par mesure de sécurité sans doute.

Quant au clocher, il nécessite un investissement important : 6 090 F, la commune n'est pas en mesure de financer les travaux, d'autant qu'elle a consacré 3 880 F pour consolider les murs de l'église. Le conseil lance l'idée d'une souscription qui atteint 3 300 F en 1883 pour un devis de 9 334 F ;

6 280 F en 1892 pour un devis de 10959.53 F.

Le clocher sera construit en 1894 et la commune participera pour 1 106 F. "Voilà vingt ans que les habitants de Smarves attendent un clocher !" disait-on.



L'église

Deux curieuses histoires : le presbytère et la sacristie

On sait par les archives de l'Ancien Régime qu'il n'y avait pas de presbytère à Smarves, le curé FUSEAU, desservant la paroisse de 1711 à 1745, note en 1735 sur le registre paroissial : «*On fit des fonts baptismaux tout neufs; il n'y en avait point eu par la négligence des curés depuis qu'ils avaient démolis et brûlés avec l'église et le presbytère durant la guerre des Huguenots sous Charles neuf en 1570 mil cinq cent soixante et dix*» .

En 1833 le conseil décide de «rendre logeable» le presbytère de Smarves pour 3500 F, ce qui semble indiquer que la maison a été achetée et adaptée à la fonction. Elle aurait été achetée à un prêtre qui l'aurait fait construire entre 1809 et 1830 puisqu'elle n'est pas portée au plan cadastral de 1809.

En l'absence de presbytère et jusqu' en 1833, la commune versait pour le logement du curé une rente annuelle et perpétuelle de 50 F au curé desservant. C'était le cas du Sieur DELINEAU, ancien curé de Smarves, qui au moment du transfert du cimetière avait souhaité être inhumé près de l'église. Après entente avec la mairie il avait obtenu une concession pour sa sépulture moyennant l'abandon de la rente de 50 F à la fabrique (conseil de gestion de l'église et du culte). On lui a attribué un petit terrain triangulaire situé derrière le chœur de l'église, du côté du levant.

En 1844, le curé de Smarves demande une sacristie, le conseil répond en désignant le terrain de Mr DELINEAU, et quelques mois après, vote 90 F pour la construction des murs de la sacristie et une pierre de 2 m de long et 1 m de large qui sera une pierre tombale, toujours visible dans la sacristie.

Toute proche de l'église, et aujourd'hui disparue, la maison appelée 'La Maubergerie' était une exploitation agricole, occupée un temps par une boucherie dont les viandes salées étaient conservées au frais, dans la cave.

On peut voir l'entrée de cette cave qui a été préservée.

Un casse tête pour tous : la Fontaine de Smarves

Si la fontaine du centre bourg coule des jours paisibles, dans le statut patrimonial qu'elle a acquis depuis de nombreuses années, il n'en a pas été toujours de même et ceci depuis fort longtemps.

C'était la seule fontaine du bourg, elle était source de l'eau domestique, lavoir et abreuvoir pour les animaux sans distinction entre ces trois fonctions. D'où une pollution considérable qu'on déplorera encore fin XIXème siècle ; pollution, sans doute aggravée par la proximité d'un cimetière où la profondeur requise pour enterrer n'était pas la norme de 6 pieds (sous terre).

Dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle les pics de mortalité se situent en septembre et octobre (sauf hiver très rigoureux). Il est probable qu'il existe un rapport entre la corruption de la fontaine (et des mares) et cette mortalité saisonnière. En 1892 on parle d'une épidémie de «chorélines».

Le conseil a dû faire face à des problèmes récurrents tout au long du siècle du fait de la mauvaise conception de l'ensemble source, lavoir, abreuvoir, mais aussi en raison des dégradations causées par les animaux, faisant suite à un manque d'intérêt pour la chose publique de la part des habitants.



Le bourg de Smarves

Nous ne pouvons connaître l'histoire de ce point d'eau qu'à partir de 1830 en raison d'une lacune dans les registres de délibérations entre 1792 et cette date là. Durant ces années, la fontaine a été négligée, quasiment abandonnée puisque le conseil autorise le maire à faire procéder à des travaux qui rendront l'usage de la fontaine publique aux habitants. La main d'oeuvre et la chaux sont à la charge de la commune et les cultivateurs transportent les matériaux.

Dix ans plus tard (1840), une délibération est prise pour l'entretien du lavoir. En 1846, ce sont de nouveaux travaux qui ne suffiront pas. Deux ans après la fontaine se retrouve en très mauvais état et nécessite 400 F de travaux (à la même époque, l'école a coûté 4 132 F). Périodiquement la commune doit réparer l'ensemble : 1854, encore 400 F; 1858, 100 F. Pour cause de salubrité on envisage de faire passer au moyen d'un canal, les eaux immondes du lavoir jusqu'à un «douil» (puisard) dans un jardin situé plus bas. Cet aqueduc est réalisé mais très vite endommagé ayant perdu sa couverture et se trouvant engorgé d'ordures. Il faut signaler que Smarves comptait en 1792, d'après le recensement ordonné par la Convention en vue des réquisitions : 34 chevaux et juments, 3 poulains, 68 ânes, 22 mulets, 141 boeufs, 72 vaches, 71 taureaux, 19 génisses, 46 veaux environ 2000 brebis agneaux et béliers, 8 chèvres et 72 porcs.

Vers le milieu du siècle les choses n'avaient pas changé de façon significative, et tous les animaux n'étaient certes pas dans le bourg, mais une proportion importante se rendait à l'abreuvoir par une descente raide et glissante qui exposait le bétail à des accidents. Le conseil qui fait cette remarque propose de substituer au talus des marches en pierres bouchardées. Pendant les années de sécheresse, la source de la fontaine faiblit et l'eau de l'abreuvoir remonte dans la source : «inconvenient répugnant» peut-on encore lire dans les registres. Il convient d'ajouter que les lessives étaient saisonnières ; 1, 2, 3 fois l'année ; elles contribuaient, quand elles se faisaient, à polluer l'eau de façon importante.

Le maire accepte en 1861 d'accorder 10 F pour permettre le nettoyage régulier de la fontaine. Elle est de nouveau dans un triste état en 1876, ce qui décide le conseil à établir un lavoir (distinct de l'abreuvoir) en 1878 dont le pavage ne sera réalisé qu'en 1883.

Entre temps une pompe a été installée en 1872 sur la place publique pour obtenir de l'eau propre. En 1882, on déplore que la source ne fournisse plus l'eau potable, on envisage de la déplacer à 100 m plus bas pour la raccorder à une autre source. Ce projet soulève de vives protestations, les objections citées dans le registre sont au nombre de deux : la fontaine a toujours été là et le propriétaire dont on veut exproprier le terrain n'est pas d'accord. La fontaine ne sera pas déplacée.

En 1895, l'eau ne suffit plus aux lavages, on envisage un autre lavoir sur le ruisseau du Riveau.

Les statistiques démographiques apportent sur les problèmes de la fontaine une réponse aux problèmes permanents qu'ont connus les Smarvois. La population du village est celle qui a connu la plus forte progression dans le canton de la Villedieu-du-Clain en raison de la filature de Ligugé (+80% de 1831 à 1876, +100% de 1831 à 1906). La fréquentation du lavoir s'est trouvée progressivement accrue.



Bourges de Smarves

Sans cesse remise en chantier : la voirie

L'un des obstacles majeurs au progrès économique et humain a été jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, le très mauvais état des routes secondaires et des chemins. Les routes principales, ayant une fonction militaire, étaient mieux entretenues, mais ignoraient généralement les dessertes.

Dans les seigneuries ecclésiastiques, on n'a rien fait pour les communications. Les communautés n'étaient pas du tout concernées par l'état des chemins, puisqu'elles faisaient effectuer par leurs tenanciers tous les transports dont elles avaient besoin.

En 1830, la France hérite d'un réseau de routes secondaires et chemins vicinaux dans un état catastrophique. Le Conseil de Smarves déplore le mauvais état des chemins et ce depuis longtemps. Dans la descente du Moulin des Dames, sur la route d'Andillé, le conducteur ne pouvait marcher à côté de sa charrette, tant le chemin était étroit. Pas de liaison directe avec Ligugé avant 1833, date de la construction d'un pont en bois à la Bournigale. Les curés de l'archiprêtré de Gencay avaient demandé que les conférences ecclésiastiques, organisées par les évêques soient remises aux beaux jours. Il leur était impossible de se rendre à Poitiers entre novembre et mars. Madame de Medel, dame noble de La Villedieu, écrit dans sa correspondance : «je suis encore à la campagne, les mauvais chemins m'y retiennent». Ce sombre tableau ne changera que dans le dernier quart du XIX^{ème} avec quelques avancées sous le Second Empire.

En 1858, on prolonge le chemin d'Andillé à Smarves jusqu'à la grand' route de Poitiers à Gencay. La liaison avec Nouaillé est assurée en 1864 avec la réparation du chemin (l'année précédente, la construction d'un pont à une arche sur le Mioisson à l'Épinette voit le jour). Le chemin de Smarves à la Bournigale est ouvert par les Vaux (l'actuelle route de Ligugé) en 1862. Avant cette date, on se rendait à la Bournigale par la Roche Saint-Félix. Ces informations, si elles ne concernent pas directement le centre bourg, permettent de saisir combien le village était isolé, surtout l'hiver. L'isolement était synonyme de pauvreté, de repli. Ce n'était pas le rayonnement de la ville de Poitiers qui pouvait toucher favorablement la campagne. En 1852, Hyppolyte TAINÉ, professeur à Poitiers, décrit la ville fermée, dominée par la religion, composée de castes qui s'ignorent. Les choses n'ont guère changé depuis la description que fait LA FONTAINE de la ville, deux cents ans auparavant. Pour se rendre à Poitiers, un habitant de Smarves devait passer par Moulin, rejoindre la route de Poitiers



Pont de bois reliant Ligugé, construit en 1833

à Gencay à l'actuel passage à niveau de la ligne Limoges - Poitiers, monter à Mauroc, descendre à Saint-Benoît, remonter aux Sables, descendre sur le Clain et remonter en ville. Les Smarvois ont demandé que le tracé de la route départementale soit modifié. Cela a abouti au tracé actuel par le petit Saint-Benoît, moins pénible pour les bêtes et les gens.

Comme dans toute la France : le monument aux Morts

En 1919, le Conseil municipal vote 2 000 F pour l'érection d'un monument. La Préfecture fait connaître que le monument qu'on se propose d'élever à la mémoire des soldats morts pour la patrie ne doit montrer aucun emblème religieux, s'il doit être élevé sur une place publique. En conséquence, le Conseil décide qu'il y a lieu de consulter, à cet effet, les parents de soldats morts pour la France. Le monument sera élevé entre le jardin et la cour de l'instituteur en empruntant quelques mètres carrés sur le jardin. Monsieur Deshoulières, sculpteur rue du Pont Neuf à Poitiers, est chargé de l'exécution selon le modèle choisi par la commune. Le conseil décide aussi que le terre-plein du monument sera rempli de petits cailloux, et que les marches seront en ciment. La partie intérieure entre les marches et le monument sera cimentée, l'entourage muni d'une grille de fer. L'inauguration est fixée au 30 avril 1922. Elle se déroulera de la façon suivante :

- matinée, cérémonie religieuse

- après midi : réception des parlementaires (Mr le Président de la Chambre des Députés est excusé), Défilé (la musique, les enfants des écoles, les pupilles de la nation, la société des Mobilisés de Smarves, St Benoît et Ligugé), Concert par l'Union musicale, Choeur par les enfants de l'école et la chorale de Poitiers), Banquet. Le monument ne sera déplacé que de quelques mètres lors des aménagements successifs de la place de la Mairie. Il y perdra sa grille.



Inauguration du Monuments aux morts - 30 avril 1922



Vers l'émancipation des Smarvois : l'école publique.

La Révolution française a mis en chemin l'idée de l'instruction publique et gratuite. Cependant, cette réforme majeure n'a pu être mise en oeuvre dans la tourmente révolutionnaire. L'Empire ne s'est pratiquement préoccupé que des écoles secondaires. La Restauration, ayant été une période de régression, il faudra attendre 1833 - la loi GUIZOT - pour que soit créée dans chaque commune une école primaire.

A Smarves, à cette date là, le Conseil se trouve dans l'impossibilité de subvenir à la dépense d'une maison d'école, vu les engagements pris pour 7 ans, pour l'aménagement d'un presbytère. L'idée du maire, est de réunir Smarves et Andillé pour financer une école commune. Mais l'opposition fait avorter le projet, faisant valoir que de toutes façons les distances seraient trop importantes pour se rendre à l'école.

Au mois de septembre 1841, le Conseil examine un décret pour la construction d'une école primaire et d'une salle pour la mairie, qui sera réalisé sur une partie de l'ancien cimetière. On envisage l'école de cette manière : « la salle de classe sera éclairée sur la rue à une élévation assez convenable pour empêcher les enfants de s'apercevoir des mouvements du dehors, les latrines, qui devraient être construites dans le cellier seront établies dans un des angles de la cour. Une cave pratiquée sous la cuisine serait plus convenable, mais en raison du terrain et des inondations continues le cellier dans



Aujourd'hui, La Poste; Hier l'école et la mairie

cette circonstance est préférable. Les portions de terrain de l'ancien cimetière ne peuvent être abandonnées attendu que le reste du terrain servira de passage pour aller à l'église. L'épaisseur des murs portée au devis primitif à 0.50 m sera de 0.66 m et le mortier de 2/3 de sable, 1/3 de chaux»

En mai 1843, la commune obtient une subvention de 1 200 F pour la maison d'école dont l'adjudication a lieu en février 1844 pour la somme de 4 132 F 99 C. L'école peut être ouverte en octobre 1845. Le Conseil accepte le sieur DUBREUIL François Pierre pour instituteur primaire, après lecture de son certificat de conduite et de son brevet de capacité. Ce même Conseil s'engage à faire la dépense nécessaire pour les tables, bancs, tableaux, enfin tout ce qui est nécessaire dans le « meublement » de la classe et alloue une somme de 200 F au maître d'école.

La construction de la mairie - école a nécessité le transport de 128 m³ de moellons, « voiturés » par les cultivateurs, la main d'oeuvre et la chaux étant à la charge de la commune (comme pour la fontaine). Il en est résulté un bâtiment soigné (l'actuelle poste) avec pierres d'angle taillées, bandeau de façade formant chaînage et corniche en pierre de taille. Les conditions d'hygiène, dans la salle de classe, ne sont toutefois pas satisfaisantes, le Conseil s'en soucie : « la classe manque de ventilateurs nécessaires au renouvellement de l'air épais et insalubre qu'y respirent les enfants, et aussi aux besoins d'enseignement pour faciliter aux indigents le moyen d'apprendre à écrire sans dépense

pour les parents en faisant l'acquisition d'ardoises et des accessoires indispensables : achat de livres de lecture qui ne seraient prêtés qu'aux plus nécessiteux ». 60 F sont alloués pour ardoises, porte-crayons et livres.

En 1851, on élit l'instituteur communal : Louis LAREUX, élève de l'École Normale (ancêtre de l'IUFM, qui forme actuellement les enseignants de la maternelle au secondaire). Cet instituteur devient secrétaire de mairie en 1852. L'année 1853 voit, pour l'école, la création d'une cour et d'un jardin. L'enseignant demande, en 1860, l'agrandissement de son logement. Le Conseil répond en proposant la construction d'un préau sur lequel pourrait être établi cet agrandissement. L'année suivante, c'est le projet d'un hangar à l'école près des latrines, l'ouverture d'une classe d'adultes, ainsi que la création d'une bibliothèque de 50 volumes, bénéficiaire d'un crédit de 130 F. Malgré ces indéniables progrès, vers l'instruction publique, l'enseignement n'est guère efficace et le maire note dans une délibération : « Que les enfants ne lisent que mots et syllabes sans s'occuper du fond de la pensée ». Cette remarque rejoint tout à fait les rapports des inspecteurs primaires de l'époque : l'enseignement du français n'est pas efficace. Le maire par ailleurs regrette l'absence de programmes.

La loi GUIZOT de 1833 incluait dans les matières à enseigner, outre la lecture, l'écriture et l'arithmétique, l'instruction religieuse, qui était sans doute privilégiée, d'autant que le maître d'école se trouvait sous la férule du curé. Cette loi d'ailleurs, entendait placer l'école sous l'autorité de l'église.

L'obstacle à l'apprentissage du français, dans presque tout le XIX^{ème} siècle, était que les enfants ne parlaient pas le français, et n'en éprouvaient que rarement le besoin (sauf à la fin du siècle). Le français leur était une langue étrangère apprise à coups de par coeur.

Au fil des années, les effectifs augmentent pour l'école primaire. En février 1867, on agrandit la salle de classe et une personne est engagée pour les travaux d'aiguille. Cependant, pas question d'ouvrir une école de filles, la commune est trop pauvre, et il lui faut subvenir aux dépenses pour le cimetière, l'église, le presbytère. Pour 603 habitants l'école accueille 80 enfants. Une loi de 1867 fait obligation à chaque commune de plus de 500 habitants de créer une école de filles. En 1868 le conseil en ouvre une. Jusque là les filles étaient reléguées dans la cuisine de l'instituteur et pas toujours surveillées ; Situation nettement discriminatoire !

Par la même occasion on crée un jardin pour donner des leçons d'horticulture. L'effectif se trouve encore en hausse en 1869 (180 habitants de plus par rapport à 1831). Pour faire face à ce surcroît de dépense, on attribue les crédits des chemins à l'école et à l'église.

L'école publique était gratuite que pour les indigents. La rétribution scolaire était répartie en 3 classes selon les moyens des parents. Cependant le conseil municipal admettait de plus en plus d'élèves gratuits si bien qu'en 1870 plus aucun élève ne payait. Trois ans auparavant le ministre Victor DURUY avait décidé de la gratuité de l'école.

Au fil des années l'école poursuit son équipement : percement d'une fenêtre côté cour (ouest) installation d'un fourneau et d'une buanderie.

Les parents demandent que les classes restent mixtes au cas où une institutrice viendrait, et si possible une personne dans la force de l'âge.

La seconde classe est créée en 1878. Le conseil envisage de louer une maison qu'il achètera ensuite ; solution provisoire qui contraint en 1882 à l'achat d'un terrain pour construire une école de garçons, les filles restant dans l'école existante. Le terrain est celui de l'actuelle mairie et de sa place. On y construira l'école de la III^e République pour une somme de 25000 F sur laquelle l'Etat s'engagera à hauteur de 20 000 F.

En 1881, l'école devient gratuite, 1882, laïque et obligatoire, 1886, les instituteurs deviennent fonctionnaires d'Etat.



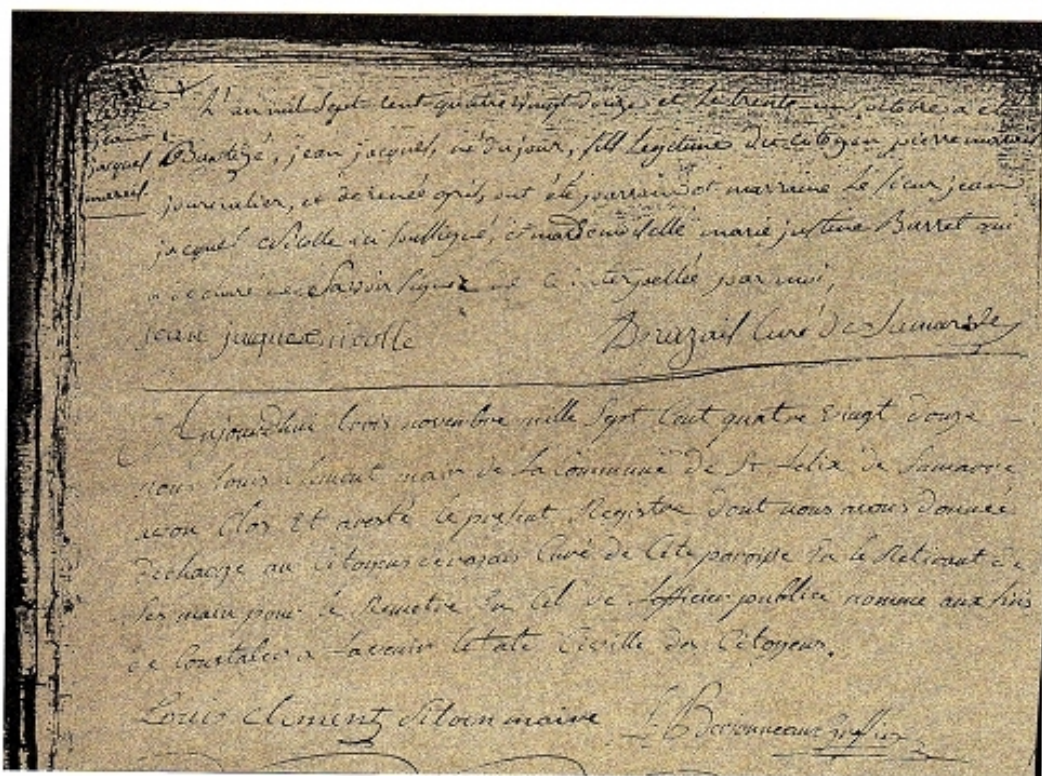
Ancienne Mairie (jusqu'en 1992) . Auparavant l'école de garçons

L'État par le plan Freycinet engage d'énormes sommes pour les routes et les écoles espérant dynamiser l'économie et porter l'idéal républicain au plus profond des campagnes : c'est la mission des instituteurs, les hussards de la République.

Cette école accueillera jusqu' en 1973 les enfants de Smarves, se déplacera à la nouvelle école, l'école actuelle. La mairie prendra sa place. En 91-92 le bâtiment s'avérera inadapté, il sera rasé et remplacé par l'actuelle mairie inaugurée en 1993.

Vers la laïcisation de la vie civile : la Mairie

Le 3 novembre 1792, Louis CLEMENT, premier Maire de Smarves, prend ses fonctions d'officier d'Etat civil en dessaisissant le curé DERAZAIS du registre paroissial où étaient portés les baptêmes, mariages, sépultures pour le transformer en registre des naissances, mariages, décès.



Copie du registre

Louis CLEMENT inaugure ainsi la laïcisation de l'état civil, suivie beaucoup plus tard par bien d'autres, cimetières, écoles, hôpitaux.....

Où se trouvait l'ancienne mairie de Smarves ? Rien ne l'indique. Les documents de la mairie se résumaient à peu de choses près, aux registres d'état civil, au plan cadastral à partir de 1809. Les maires les conservaient souvent chez eux sous bonne garde. On ne peut l'attester pour Smarves. Quand au lieu ordinaire de réunion était-ce une pièce louée ? Ici encore point de réponse. A partir de 1845, la mairie a été hébergée dans le même bâtiment que l'école jusqu' en 1973 date à laquelle elle a installé ses bureaux dans l'école primaire désaffectée.

Disparu du décor : l'arbre de la liberté

La plupart des Smarvois se souviennent de l'arbre de la liberté sur la place devant la poste. Il a été planté en 1848.

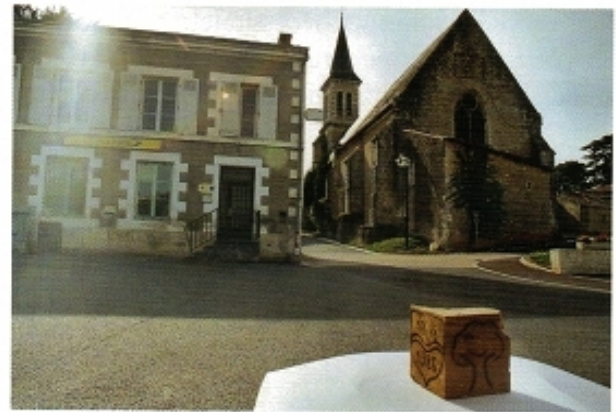
Il y en a eut un probablement en 1792, car le 14 mars 1793 des jeunes gens patriotes de plusieurs communes contraignent les officiers municipaux de Smarves dont le maire Louis CLEMENT à lire la loi sur l'enrôlement au pied de l'arbre de la liberté. C'était de circonstance, la guerre de Vendée avait éclaté au début du mois et on avait besoin d'hommes pour lutter contre l'insurrection vendéenne. Il s'agissait de recruter 8 hommes dans la commune si possible par volontariat. Le maire et ses officiers n'ont obtenu que refus et décidé d'en référer au Directoire du département.

Les arbres de la liberté étaient plantés à différentes occasions. ils symbolisaient le soulèvement national. Cela semble être le cas pour 1792 dans notre village.

L'arbre de 1848 saluait le retour de la République. C'était un ormeau. Malade de la graphiose, il a été remplacé en 1986 par un érable qui n'a pas survécu, et débité en cubes estampillés dont certains ont été offerts aux épouses des otages du Liban.



25 novembre 1986 : l'arbre de la Liberté



L'arbre de la Liberté découpé en 612 cubes

Entre isolement et espoir : la vie au village

Après une esquisse du décor du centre bourg, il paraît difficile de ne pas tenter d'évoquer la vie des Smarvois dans leur village, malgré de très nombreuses lacunes et les limites imposées à la publication.

Au XVIII^{ème} siècle, la pauvreté des habitants est attestée dans un registre paroissial par le curé Fuseau : «300 communiants, écrit-il, tous très pauvres». Le paysan smarvois n'était pas propriétaire de ses terres. La terre de Smarves n'était pas bonne, la pluviométrie peu favorable et l'outillage rudimentaire. A cela s'ajoutent les impôts : impôts proportionnels en nature, dîme au clergé (1/13) terrage au seigneur (parfois 1/6), impôts de répartition, la taille due au roi. De plus le paysan ne pouvait cultiver ce que bon lui semblait.

La situation ne s'améliore guère dans la première moitié du siècle suivant. Beaucoup de Smarvois sont métayers ou journaliers. Les rapports des enquêtes agricoles de 1848 dans la Vienne décrivent le travailleur agricole : «il ne prend pas de viande, se nourrit du pain le plus noir fabriqué du plus mauvais de son blé». Ajoutons à cela que l'impôt sur le sel n'a été aboli qu'en 1848.

Le paysan vivait dans une appréhension constante : peur de la mauvaise récolte, de la maladie, des voleurs, de la mort, des pratiques superstitieuses.

Que demandaient les gens de Smarves ?

Qu'on répare leurs chemins pour qu'ils puissent aller vendre leurs produits au marché, le lait par exemple cité dans le registre des délibérations. «Partout où une route passe la vie à changé» avait-on remarqué. Encore fallait-il qu'elle soit praticable !

Les conclusions des comices agricoles allaient dans ce sens ; premier remède à la misère : l'amélioration des voies de communications.

Les Smarvois demandaient des foires. En 1854, le conseil crée une assemblée de jeunesse pour l'Ascension, pour le commerce de louage des domestiques et gens de maison. On projette aussi une foire aux bestiaux. La foire était, en l'absence de commerces, le seul moyen de vendre des produits et d'acheter du nécessaire, le seul moyen de briser l'isolement.

Smarves, à 8 kil. de Poitiers. 53 de la Villadien-du-Clain (à 7 kil.) — 591 de Ligugé (à 2 kil.) — 817 habit.
Halle du Tramway de Poitiers : St Martin-L'Ars. — Foires : Le lendemain de l'Ascension et le lendemain de Noël
Maire : M. Proust Théophile ; adjoint, Pain Jean. — *Conseillers* : MM. Bodin Ernest. — Haynal Louis. — Laverré Pierre Barraud. — Sandillon Alfred. — Clément Louis. — Contombeau Auguste. — Guyon Jean. — Moreau Théodore. — Gervais Jean. — Delouvé François. — Receveur ruraliste : M. Martin. — Garde Champêtre : M. Ribardière. — Curé : M. Pascault. — Instituteur, M. Brunelot. — Instituteur adjoint : M. Bruneteau. — Institutrice : Mlle Bonnin. — Ecole libre Congréganiste : Sœurs de l'Instruction du Sacré-Cœur. — Secrétaire de Mairie : M. Brunelot. — Sage-femme : Mme Métais. — Apiculteur : Brousseau. — Boucher : Clément Louis. — Bois : Clément Vénien. — Boulangerie Coopérative Président : M. Raymond. — Trésorier : M. Clément Pierre. — Secrétaire : M. Voisine. — Gérant : Forestier. — Cafetiers-subergistes : Chauveau, Barault, Moreau, Martin, Poudret. — Coquetiers : Mme Martin-Degueule. — Cordonniers : Desmontagnes, Métais. — Engrais : Moreau-Laverré. — Entrepreneur de battages : Barraud. — Epiciers : Chauveau, Vénien, Moreau-Laverré. — Fourrages : Vénien. — Fromages : Mme Martin. — Jardinier : Gault. — Maçons entrepreneurs : Degueule, Cerisier. — Maréchaux : Gervais Félix, Gervais Auguste, Sandillon. — Marchands quincailliers : Tingault. — Marchand tailleur : Chauveau. — Méreurs : Martin, Pissard. — Messager : Vénien. — Menuisiers : Clément, Genty. — Minotier : Guyon. — Négociants en vins : Proust fils, Moreau-Laverré. — Sabotier : Tingault.

Il ne faut pas cependant oublier les lieux de sociabilité qu'étaient les veillées, les rencontres dans les ateliers des artisans : menuisier aussi tonnelier et parfois charron, forgeron, sabotier, et le lavoir centre social des femmes.

En 1861, il a été demandé l'ouverture d'un cours du soir. L'année suivante l'effectif passe de 11 à 22 élèves. Les Smarvois ont-ils perçu l'utilité du savoir lire, écrire et compter en cette période où l'industrie est en expansion ? Les relations entre les hommes nécessitaient plus que jamais de l'instruction.

Petit à petit avec les échanges, les contacts avec des modes de vie différents une situation nouvelle se crée. L'annuaire 1900 des communes de la Vienne en témoigne.

Nous y retrouvons le boucher déjà cité, le minotier a remplacé le meunier banal, l'engrais (la chaux) est acheminée par le train de Poitiers à St Martin l'Ars, qui outre les voyageurs, transporte aussi du bétail et quelques produits alimentaires, qui font leur entrée dans la campagne. La boulangerie est coopérative : on s'organise. Tous ne produisent pas leur subsistance, il faut donc des commerces. A côté du monde paysan et à partir de 1856 vivait un important groupe d'ouvriers de la filature de Ligugé (150). L'entreprise de battage Barrault rendait moins pénible la récolte des céréales.

Smarves a une sage femme sans doute mieux formée à l'école qui ouvre à Poitiers en 1840 que celle d'Ancien Régime dont le curé recevait la prestation de serment et qui devait surtout être une bonne chrétienne.

Les habitants de Smarves connaissent à l'aube du XX^{ème} siècle un incontestable mieux être. Certes, la misère n'est pas totalement réduite. Les Smarvois se trouvent libérés d'un certain nombre de soucis. Ainsi, moins préoccupés du lendemain, ils acquièrent une capacité à penser, à réfléchir, en un mot à être libres.

Vers le Service Public

De 1830 à la guerre de 1914-18 seront prises des mesures successives d'intérêt public qui concernent de plus en plus de secteurs de la vie des Smarvois.

En 1830 les soucis du conseil municipal se portent sur l'église, le cimetière, le presbytère, mais aussi sur la fontaine, vitale pour tous, puis sur le transfert du cimetière source de pollution et d'exhalaisons. Viendra le tour de l'école publique dont l'équipement progressif ne cessera tout au long du XIX^{ème} siècle. La commune a son garde champêtre.

L'instituteur devient secrétaire de mairie en 1852. Dans l'intérêt de la commune, le conseil pensera à assurer les bâtiments communaux (1846). Une assemblée sera créée pour permettre aux domestiques de trouver un emploi.

En 1860, un fossoyeur est nommé, l'année suivante pour raison d'hygiène la fontaine sera nettoyée 1 fois par semaine, 2 fois pendant les chaleurs (crainte du choléra).

La même année verra la création d'une bibliothèque de 50 volumes, l'embauche d'un cantonnier et la distribution du courrier par un facteur à partir du bureau de Ligugé. A partir de 1877, le maire est élu et non nommé par le préfet.

En 1895, beaucoup de chemins sont classés, ils deviennent publics et ne sont plus uniquement à la charge de ceux qui les empruntent.

1903 on demande un fil téléphonique ou télégraphique : 1906 suite à un sinistre dans le village un conseiller demande une pompe à incendie. La commune accorde en un temps où les vieux jours ne sont pas assurés, une allocation aux vieillards. La solidarité se met en place aussi, avec la création de commissions pour les retraites ouvrières* (1) ; la fourniture de pain aux nécessiteux, la contribution au financement des hospices et même des secours aux inondés de Paris.

En 1913, la commune adresse une demande pour un raccordement à l'usine de Ligugé sur le Clain pour installer l'électricité dans le bourg* (2). Et enfin, la commune vote 500 F pour un corbillard en 1914.

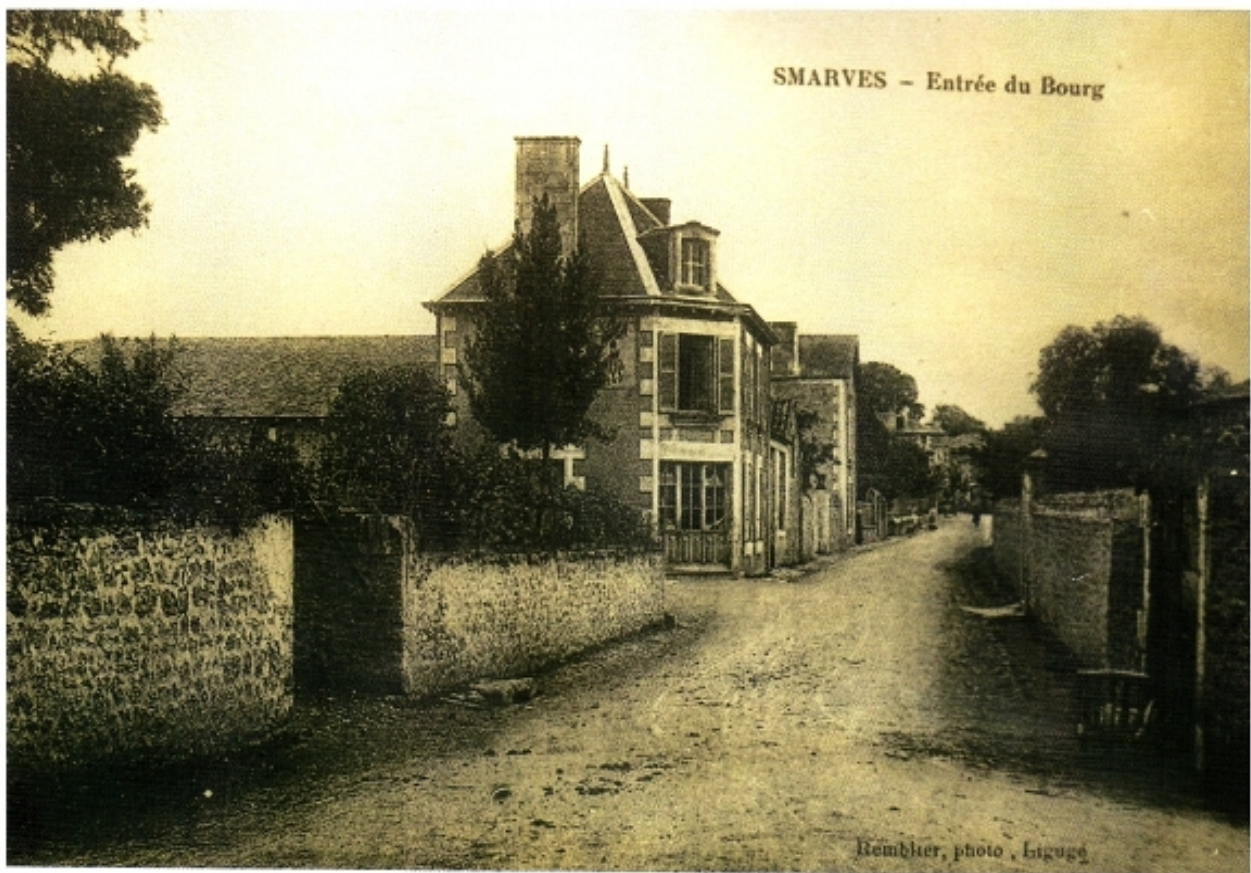
Ainsi progressivement à la demande des habitants, à l'initiative du conseil municipal et surtout grâce aux lois et décrets venant du gouvernement se met en place, un service public dont les bases avaient été jetées par la Révolution et réaffirmées périodiquement tout au long du siècle.



LIGUGÉ (Vienne) — Sortie des Ouvriers de la Filature L. HARRIS
Collection B. BARRAUD
La filature de Ligugé contribue à l'essor du village (1916)

(1) Le registre des délibérations signale l'effectif de 150 ouvriers à la filature de Ligugé.

(2) la même année un repos est accordé aux femmes en couches.



Le bourg de Smarves au début du XXème siècle



Le bourg de Smarves au début du XXIème siècle

BIBLIOGRAPHIE :

SOURCES MANUSCRITES

Archives départementales de la Vienne :

- C 834 : rôle des tailles de la paroisse de Smarves 1751-1766-1769
E supplément E 316 1
G 9 168 : Extrait de ce qui dépend de la cure de Smarves.
G 419 : Revenu des cures à portion congrue.
G 420 à 422 : Déclaration des curés à l'Assemblée générale du clergé de France 1729.
2H2 Liasses 74 à 76 : Procès et discussions (Abbaye de la Trinité 1420-1773)
Q2 9 (875, 892, 894, 896) Vente des biens nationaux : biens du chapitre de la Cathédrale sur la paroisse de Smarves et ceux de la cure de Smarves.
Liasse L 180 : recensement de la Convention
Liasse L 138 : arbres de la liberté
Liasse 11M 14 et 11M 33 : statistiques agricoles 1848 et 1880
Liasse 2S 105 : routes départementales
Plan cadastral : 4P 1458-1459-1460-1461

Mairie de Smarves :

Registre des délibérations 1830 - 1914

SOURCES IMPRIMEES

- Claude HUMBERT La population d'une paroisse poitevine au XVIII^{ème} - SMARVES
Mémoire de maîtrise 1971
Marc VENARD, Anne BONZON La religion dans la France moderne
La Vienne de la préhistoire à nos jours : sous la direction de Jean TARRADE - édition Bordessoules
Entrer dans la vie en Poitou du XVI^{ème} siècle à nos jours - Université Inter-Ages de Poitiers
La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale d' Eugén WEBER - FAYARD - éditions Recherches
Les arbres de la liberté à Poitiers et dans la Vienne Robert PETIT - CLEF 89
Histoire de la France rurale vol 2 et 3 de Georges DUBY - SEUIL
Petits trains au fil de la Vienne de Jacques BOUQUET - Edition Cénomane «La Vie du Rail»

MAIRIE DE SMARVES

- Registre des délibérations 1830-1914
Statistiques démographiques Vienne 1828-1992 - INSEE

*Le conseil municipal remercie vivement Jean-Louis Lautrette pour son travail
de recherches documentaires*

e-mail de la Mairie de Smarves : smarves@cg86.fr Tél. 05 49 88 54 60 • Fax 05 49 52 44 36

Dépôt légal : 1764

Septembre 2004

Impression : Imp. OUDIN 86000 POITIERS